

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

PRESIDENT

M. ISAIE PRÉFONTAINE, Bourgeois, 107, St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. A. V. ROY, I. C. et industriel, 229, rue Notre-Dame Est.

2ème VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIERE, Marchand en gros, 911, St-Laurent.

TRESORIER

M. JOSEPH FORTIER, fab. papetier, 210 Notre Dame Ouest.

SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Avocat, 76, St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287 rue Ste-Catherine Est.
 M. Berthiaume Hon., Trefflé, C. L., propriétaire de "La Presse".
 M. Boivin W. U., marchand, 335 St-Laurent.
 J. Brodeur Alph. N., marchand, 533 Ste-Catherine Est.
 M. Chaput Armand, maison "Chaput Fils & Cie", 4, De Bresoles.
 M. Daoust Emilien, librairie Beauchemin, 81 St-Jacques.
 M. Gonthier Geo., comptable public, 17 Côte Place d'Armes.
 M. Gravel Ludger, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
 M. Hardy A. H., voyageur de commerce, 28 carré St-Louis.
 M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141 Wolfe.
 M. Lespérance A. P., gérant Banque d'Epargnes, 176 St-Jacques.

M. Marceau E. D., marchand de thés et cafés, 43 St. Gabriel.
 M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232 Ste-Catherine Est.
 M. Martin C. E., marchand en gros, 336 St-Paul.
 M. Mullarkey J. P., entrepreneur de chemins de fer, Ch. 224, Cortina Bldg.
 M. Perrault Ovide S., gér. Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd., 900 St-Antoine.
 M. Prud'homme Alex., marchand de fer, 10 De Bresoles.
 M. Tarte Ls Jos., co-propriétaire "La Patrie".
 M. Vallancourt J. A., marchand de provisions, 580 St-Paul.
 M. Vallières S. D., bourgeois, 1431 St-Hubert.

Autres membres du Conseil ex-officio**ANCIENS PRESIDENTS**

M. D. Parizeau, March. de bois, 2395 Bl. St-Laurent.
 M. H. Laporte, Epicier en gros, 562 St-Paul.
 M. Jos. Contant, Pharmacien, 231 Notre-Dame Est.
 Hon. Alph. Desjardins, Avocat, ch. 26, Board of Trade Bldg.

M. L. E. Geoffrion, Epicier en gros, Maison Chaput & Fils.
 M. D. Masson, ancien négociant, ch. 21, 107 rue St-Jacques.
 M. H. A. Brault, ancien négociant, 3 Côte Place d'Armes.
 M. C. H. Catelli, industriel, 25 et 27 William.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fabricant de chaussures, 284 Bl. St-Laurent.
 M. Alph. Racine, Marchand en gros, 340 St-Paul.
 M. L. J. A. Surveyer, marchand de quincailleries, 52 St-Laurent.

Hon. J. D. Rolland, Manufacturier de papier, 14 St-Vincent.
 M. Ubalde Garand, Courtier, 116 St-Jacques.
 M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212 Bld St-Laurent.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

M. Trefflé Charpentier, jr, Entrepreneur, 157 Papineau.

AUDITEURS

M. A. P. Frigon, 17 Côte de la Place d'Armes.

M. P. H. Dufresne, 97 St-Jacques.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1909-10

Le Président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.
ARBITRAGE. — TRIBUNAL D' — MM. les Officiers en charge, les anciens Présidents et Vice-Présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. C. H. Catelli, président; Trefflé Charpentier, Ludger Gravel, H. Laporte, J. O. Labrecque, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Damase Parizeau, S. D. Vallières.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. D. Parizeau, président; Hon. T. Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. Arthur Côté, W. A. Huguenin, Hon. J. D. Rolland, L. Jos. Tarte, Rod. Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. J. A. Vaillancourt, président; W. Champagne, Arm. Chaput, Chs Langlois, Adélaïde Fortier, Z. Limoges, N. Lapointe.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, président; N. Beaudry, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, A. J. de Bray, S. D. Joubert, H. Godin, L. J. Loranger, O. S. Perrault, Ls Jos. Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. E. D. Marceau, président; Michel Benoit, Alf. Cinq-Mars, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, A. P. Frigon, Fred. C. Larivière, A. P. Simar.

CUIRS ET PEAUX. — MM. Ludger Gravel, président; Raoul Claude, F. B. Drouin, E. Galibert, L. E. Gauthier, J. Daoust, Alf. Lambert, Jean Lamoureux, J. B. A. Lanctôt.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; Hector Barsalou, C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, Geo. Esplin, Jos. Fortier, J. R. Laurendeau, Alex. Machéras, J. T. Marchand, Osc. Mathieu, O. S. Perrault.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand Chaput, président; J. J. Duffy, J. O. Déziel, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alb. Hudon, A. A. Labrecque, E. D. Marceau.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; Hon. T. Berthiaume, J. A. Beaudry, C. H. Catelli, U. H. Dandurand, A. H. Hardy, A. E. Labelle, J. P. Mullarkey, O. S. Perrault, Louis Perron, L. Jos. Tarte.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal. Sir Lomer Gouin.
 S. Beaudin, C. R. A. Kleczkowski, Min. plénip.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président, M. Trefflé Charpentier, jr, 157 Avenue Papineau; 1er Vice-Président, M. Octave Lemay, 147 Cherrier; 2ème Vice-Président, N. Simoneau, 583 Notre-Dame Ouest; Trésorier, M. L. Z. Gauthier, 180 St-Jacques; Secrétaire, M. J. E. C. Daoust, 180 St-Jacques.

AVIS DES REUNIONS

Les membres de la Chambre sont invités non seulement à l'assemblée générale qui a lieu le premier mercredi de chaque mois, mais aussi à toutes les autres assemblées du conseil tous les autres mercredis à 3.30 heures p.m.

DIRECTEURS

MM. Toussaint Bénard, 1289 des Erables; L. Z. Mathieu, 354 Workman, J. B. Gratton, 494 Sherbrooke Est; N. T. Gagnon, ch. 26, Board of Trade Bldg.; J. O. Martineau, 1064 St-Denis; J. Benjamin Dagenais, 977 St-Jacques; Wilfrid David, 272 Craig Est.

MEMBRES A VIE

MM. C. H. Catelli, Joseph Fortier, Ubalde Garand, Fred. C. Larivière, Arthur C. Larivière, Isaïe Préfontaine, F. D. Shallow, Fortunat Bourbonnière.

FERS ET METAUX. — MM. Alex. Prud'homme, président; J. Davidson, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alf. Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, Arthur Léger, R. Prieur, L. J. A. Surveyer, Jos. Thibault.

FINANCES. — MM. D. Masson, président; Jos. Fortier, U. Garand, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, A. P. Lespérance, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Geo. Gonthier, président; C. H. Catelli, Arm. Chaput, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, L. Z. Gauthier, H. Laporte, Fred. C. Larivière, E. D. Marceau, A. V. Roy.

LEGISLATION. — MM. Hon. Alph. Desjardins, président; Hon. F. L. Bélique, Hon. T. Berthiaume, Hon. N. Pérodeau, A. N. Brodeur, Edmond Brossard, C. H. Catelli, L. J. Loranger, F. Bourbonnière.

MINES, BOIS ET FORETS. — MM. J. T. Marchand, président; T. Charpentier, A. A. Larocque, J. O. Labrecque, Octave Lemay, J. P. Mullarkey, Hon. J. D. Rolland, Rod. Tourville.

NOUVEAUTES. — MM. Alph. Racine, président; W. U. Boivin, J. N. Dupuis, Geo. B. Fraser, J. O. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin, D. Mercure, S. Robitaille, J. H. P. Saucier, A. I. Vallières.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. Paul J. Leduc, président; Jos. Contant, Arthur Décaray, J. G. A. Filion, J. A. E. Gauvin, S. Lachance, Henri Lanctôt, A. J. Laurence, Geo. A. Simar.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. J. P. Mullarkey, président; C. H. Catelli, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, Hon. Alph. Desjardins, Arm. Lalonde, A. E. Lalande, Fred. C. Larivière, Oct. Lemay, D. McDonald, D. Masson, A. V. Roy, Hon. J. D. Rolland.

VINS ET LIQUEURS. — MM. Alex. Orsali, président; Arm. Chaput, J. A. Christin, Albert Hébert, L. A. Lapointe, F. X. St-Charles, jr, J. M. Wilson, L. A. Wilson.

Sommaire des Lois de Concession DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

Dans les sections paires (excepté les Nos 8 et 26) et non réservés des terres du Dominion dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut prendre en concession un quart de section d'environ 64 h. (160 acres).

La demande d'enregistrement doit être faite par le demandeur en personne, à une agence ou sous-agence des terres du district où la concession est située. L'enregistrement par procuration peut être fait à une agence sous certaines conditions, par le père, la mère, la fille, le frère, la sœur d'un concessionnaire devant venir s'établir.

Le concessionnaire doit se conformer à l'une des règles suivantes du "homestead":

1o Résider et cultiver au moins six mois par année pendant trois ans;

2o Il peut satisfaire aux lois de la résidence en cultivant et vivant sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres dans le voisinage de sa concession. Une propriété en association ne peut se rapporter à cette clause;

3o Il peut aussi satisfaire aux lois de résidence en vivant avec son père (ou sa mère en cas du décès du père) si ceux-ci résident en permanence sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres sur concession enregistrée par eux dans le voisinage ou sur celle de leur fils.

Le mot "voisinage" dans les deux paragraphes précédents indique une distance n'excédant pas neuf milles en ligne droite, non compris l'espace réservé pour les routes.

Un concessionnaire voulant satisfaire aux lois de résidence en vivant avec ses parents ou en cultivant une propriété personnelle doit en informer l'agent du district.

Six mois de préavis écrit sont exigés par le Commissaire des Terres à Ottawa pour l'obtention des titres de propriété.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que
toutes les autres
marques réunies.

Jean Hudon & Cie Marchands-Tailleurs

87, RUE ST-CHARLES-BORROMÉE

TEL. BELL MAIN 6854



Venez faire votre choix pour votre nouvel habit d'automne ou d'hiver.

Donnez-nous dès maintenant votre commande pour paletot doublé en fourrure.

Notre coupe est garantie. La main-d'œuvre est irréprochable.

Tweeds à Habillements

Draps à Paletots

Patrons de Vestes et Pantalons

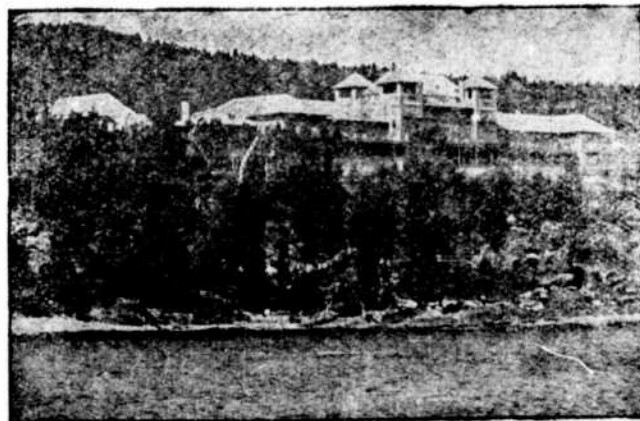
Etoffe pesante pour Capots
de tempête

UN GRAND CHOIX.

Venez visiter notre étalage, et vous satisfaire du grand choix des marchandises

Compagnie de Navigation

RICHELIEU & ONTARIO



MANOIR RICHELIEU, MALBAIE

" NIAGARA A LA MER "

Toronto, par le Lac Ontario, les Mille-Iles et les rapides du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, de là à Québec, Malbaie, Tadousac, la rivière Saguenay jusqu'à Chicoutimi.

MONTREAL - TORONTO - HAMILTON

Par la baie de Quinté et les Mille-Iles

JOS. F. DOLAN,

Agent des passagers,

182, rue St-Jacques,

THOS. HENRY,

Gérant du Trafic

Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

10e ANNÉE

Montréal, Novembre 1909

No 11

Directeur : FORTUNAT BOURBONNIERE.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p.m.

SOMMAIRE :

	PAGES
1o Pose de la pierre angulaire de l'École Technique.....	208
2o Le Canal de la Baie Georgienne et l'agrandissement du Canal Welland.....	214
3o Les clauses des lettres de voitures de l'Intercolonial. Distribution du fret par tramways.....	215
4o Travaux de la Chambre et du Conseil.....	217

L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL.

Pose de la Pierre Angulaire le 4 Octobre dernier.

La pose de la pierre angulaire de la nouvelle Ecole Technique de Montréal a eu lieu, le 4 octobre dernier, au milieu d'un concours imposant des personnalités les plus en vue du pays.

Sur la rue Sherbrooke où doit être érigé l'édifice principal de l'École Technique, on avait dressé une immense estrade, où prirent place, entre autres, Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, M. le chanoine Gauthier et l'évêque Farthing, M. l'échevin Dagenais, représentant le Maire de Montréal, aux côtés de M. Gaspard De Serres, président de la commission de l'École Technique.

Ces personnages signèrent le procès-verbal de la cérémonie, lequel fut déposé dans la pierre angulaire.

Sir Wilfrid échangea des poignées de mains avec nombre de gens qui vinrent lui présenter leurs hommages, puis, on donna le signal de commencer la cérémonie.

L'estrade, à ce moment était comble d'auditeurs et, rue Sherbrooke, la foule s'entassait près du lieu d'où l'on allait parler.

Le service d'ordre fut parfaitement organisé par le chef Campeau qui en confia la surveillance au capitaine Egan et au lieutenant Laroque.

La température était ravissante et l'endroit magnifiquement situé sous de vieux érables que l'automne commençait de dépouiller.

M. Gaspard De Serres, président du conseil d'administration de l'École Technique fut le premier à prendre la parole.

Je crois être l'interprète de mes co-directeurs de l'École dont nous célébrons aujourd'hui le baptême et de tous mes concitoyens en remerciant bien sincèrement sir Lomer Gouin et son gouvernement d'avoir doté notre ville d'une institution qui est appelée à contribuer dans une très large mesure au développement industriel de notre pays:

En remerciant la Cité de Montréal qui, reconnaissant l'importance de l'enseignement technique, a bien voulu, par son conseil nous voter une subvention annuelle de \$25,000.00.

En remerciant sir Wilfrid Laurier qui a bien voulu par sa présence à cette cérémonie, nous montrer combien il appréciait nos efforts et qu'il tenait à nous témoigner tout son encouragement.

Monsieur le Premier Ministre du Canada, vous devez regretter que l'Acte de l'Amérique du Nord ne vous permette pas de subventionner les maisons d'éducation de ce genre, car vous auriez eu le plaisir de recevoir une députation ayant à sa tête notre sympathique ami, Monsieur Monk. Je me figure toute la satisfaction que cette démarche vous aurait causé, combien aurait été agréable notre réception, et que vous n'auriez pu nous refuser la contribution que nous vous aurions demandée pour l'oeuvre dont vous reconnaissez toute l'utilité.

Je n'entreprendrai pas, Mesdames et Messieurs, de vous démontrer toute l'importance de l'oeuvre, je laisse ce soin à plus compétent que moi. Cependant laissez-moi vous dire que le 8 juillet dernier, notre sage Souverain, le roi Edouard VII, parlant lors de la pose de la pierre angulaire du London Technical College de Brighton, disait que si l'Allemagne et les Etats-Unis avaient devancé l'Angleterre dans sa course vers le progrès industriel, ils le devaient à l'excellence de leur enseignement technique. Je puis donc vous certifier, Mesdames et Messieurs, que le bureau dont j'ai l'honneur de faire partie, fera tout ce qu'il pourra pour assurer le développement de l'oeuvre dont votre gouvernement a bien voulu lui confier la direction.

Avant de terminer, Mesdames et Messieurs, je voudrais dire aux industriels et aux représentants des ouvriers ici présents, pour qui cette école est fondée, que je suis convaincu de voir dans un avenir peu éloigné, apprécier par l'industriel et l'ouvrier les services que leur rendra cette institution et qu'ils l'encourageront de toutes leurs forces: l'industriel, en y venant chercher les contremaîtres dont il aura besoin, et l'ouvrier, en y envoyant ses enfants en

grand nombre suivre les cours de professeurs instruits et dévoués ayant à coeur de fournir au pays une classe de citoyens éclairés capables de remplir leur tâche avec tact et intelligence.

Je termine, Mesdames et Messieurs, en vous conviant, pour l'année prochaine, à peu près vers la même époque, à l'inauguration des cours.

L'échevin Dagenais, représentant la ville de Montréal, fut l'orateur suivant.

"Je regrette, dit-il que le premier magistrat de la métropole n'ait pu assister à cette cérémonie. Il eut été heureux de se joindre à vous, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de cette nouvelle institution, mais en son nom, je puis vous assurer que Montréal tout entier se réjouit en ce jour qui marque une aussi belle cérémonie.

"Nous devons féliciter le Premier Ministre de la province de Québec d'avoir eu l'heureuse idée de créer une école technique. Une telle initiative de sa part, le place au premier rang parmi les bienfaiteurs de la province de Québec.

L'école technique est destinée à rendre de nobles services à l'industrie au Canada. Elle aura d'abord pour but d'améliorer le sort des ouvriers en développant leurs facultés intellectuelles, en leur permettant d'apporter le bien-être à leur foyer. En instruisant l'artisan, cette école contribuera au développement des industries de notre pays. Ce sera l'aurore d'une époque nouvelle pour nos artisans, d'une ère de prospérité et de confort inconnus jusqu'ici dans les classes ouvrières.

Au nom de la ville de Montréal et de tous les citoyens de la province de Québec, je remercie chaleureusement Sir Lomer Gouin d'avoir mené à bonne fin le projet de fondation d'une école technique dans la métropole canadienne."

M. le chanoine Gauthier, représentant Mgr Bruchési, retenu à Québec par les travaux du concile, fut ensuite appelé à prendre la parole:

"Mgr l'Archevêque, retenu à Québec par les travaux du Concile, me charge de dire en ce moment aux organisateurs de cette fête et au bureau de direction de cette nouvelle école technique la part qu'il prend à leurs préoccupations. Il se passe sous nos yeux un événement auquel nous ne saurions rester indifférents; et nous aimons à nous rappeler que nous sommes ici dans nos meilleures traditions. Ces corporations de métiers qui ont été si florissantes au moyen âge et dont l'organisation protégeait si efficacement les compagnons que certains économistes y voient volontiers la solution des problèmes sociaux actuels, c'est l'Eglise qui les avait organisées; et telles sont les relations qui nous ont unis depuis toujours à tous les gouvernements qui ont travaillé au progrès de notre peuple qu'il nous semble tout naturel aujourd'hui de nous réjouir avec vous autour de ce berceau. Cette école apporte à notre système d'enseignement un complément dont nous devons nous féliciter:

elle déterminera avec le temps des modifications et des progrès qui méritent d'être suivis du regard le plus attentif.

Nous pouvons en attendre en effet des services éminents. Dans notre pays nous avons le bonheur d'ignorer la lutte des classes. Du peuple, nous sommes tous sortis; et nous tenons si profondément encore et de si près à nos origines que nos façons essentielles de voir et de penser n'ont pas été modifiées par les distinctions sociales que le travail et la fortune ont créées. C'était la crainte d'observateurs perspicaces qu'avec notre enseignement classique d'une part et notre enseignement primaire de l'autre, se développant parallèlement sans se rencontrer, nous fussions exposés à nous former deux mentalités qui auraient accentué les distances. Ces craintes sont aujourd'hui superflues. L'enseignement professionnel va rapprocher les fils de notre commune patrie. En développant dans notre monde ouvrier l'intelligence et l'instruction technique, en essayant de pousser jusqu'à leur pleine valeur productive ses forces vives, nous allons marquer tous les esprits de la même culture générale, les points de contact vont devenir plus nombreux et nous aurons chance en continuant de parler le même langage de maintenir chez nous cette paix sociale qui est si nécessaire au développement de nos ressources.

L'industrie a fragmenté le travail, créé des spécialités en tout genre. L'ouvrier, paraît-il, n'exécute plus que telle pièce donnée; il ne connaît plus l'ensemble. Autrefois il lui était possible de connaître tout son métier, de suivre la transformation de l'oeuvre jusqu'à son complet achèvement; aujourd'hui dans de nombreuses industries on ne lui confie plus qu'un détail. Qui n'observe d'ailleurs que la spécialisation a une tendance à devenir extrême, que telle fabrique de chaussures n'emploie pas moins de 61 machines-outils pour la confection d'une bottine, et que tel atelier d'horlogerie a recours à 361 mains pour fabriquer les diverses pièces dont se compose une montre. Où pourrez-vous donner à l'ouvrier qui voudra pousser son instruction le complément de connaissances que l'apprentissage ne peut plus lui donner sinon dans une école technique.

Et l'un des plus éminents professeurs de l'Ecole des Sciences politiques qui vient d'écrire sur l'industrie américaine un livre extrêmement intéressant, Achille Vialatte, pouvait tirer la conclusion que la supériorité de gradué de l'école technique sur le "self made man" est un fait reconnu par la grande majorité des chefs d'industrie. "Dans une génération ou deux, ajoute-t-il l'homme qui n'aura pas reçu une sérieuse instruction technique ne sera plus qu'une exception dans l'état-major des grandes entreprises."

Et ce qui nous intéresse encore plus, c'est que dans ce milieu professionnel l'on garde le souci de l'enseignement moral et religieux. Car on l'a justement remarqué, il y a dans tous les métiers une perspective qui s'ouvre sur les intérêts généraux de la société; et pour peu qu'on sache

regarder de ce côté on aperçoit aisément, sous un jour qui ne trompe pas, la mesure de ses obligations d'hommes et de citoyens. Et n'est-ce pas le meilleur des progrès. L'ex-président Roosevelt écrivait un jour à Frédéric Mistral pour le remercier de l'envoi d'un exemplaire de *Mireille*: "Vous enseignez une leçon que nul plus que nous n'a besoin d'apprendre, nous, nation ardente, inquiète, ayant soif de richesses, une leçon qui après l'acquisition d'un bien-être relativement considérable nous apprend que les choses qui comptent réellement dans la vie sont les choses de l'esprit. Les industries et les chemins de fer ont leur valeur; mais le courage et la puissance d'endurance, l'amour de nos épouses et de nos enfants, l'amour et l'imitation de l'héroïsme et des efforts sublimes, les simples vertus de tous les jours et les vertus héroïques, toutes ces vertus-là sont les plus hautes; et si elles font défaut aucune richesse accumulée, aucun "industrialisme" imposant et retentissant, aucune fiévreuse activité sous quelque forme que ce soit, ne sera profitable ni à l'individu ni à la nation

Nous pouvons compter pour nous maintenir dans la mesure sur un personnel enseignant soigneusement choisi; nous pouvons compter sur l'Etat, qui verra, nous assure-t-il, à ce qu'aucune conviction ne soit froissée; nous pouvons compter enfin sur des vertus héréditaires qui sont encore très fortes et qui constituent notre meilleure garantie d'avenir. Le monde du travail se rebâtit un peu partout dans la confusion, les querelles et le bruit. Il se refait avec des matériaux de démolition et des matériaux neufs. Soyons certains cependant que si quelques-uns de ces matériaux s'écroulent parce qu'ils auront été élevés sur une armature trop frêle et trop hâtive, d'autres demeureront. Il n'est pas douteux qu'une charpente nouvelle s'élève, et que les groupements ouvriers prennent plus nettement conscience de leurs intérêts. Notre pays aura en eux des éléments de leurs responsabilités et de leurs intérêts. Notre pays aura en eux des éléments de force et de paix sociale si nous savons les bien instruire, et leur conserver le patrimoine sacré que nos pères ont laborieusement amassé."

L'évêque Farthing, de l'Eglise Anglicane, succéda à M. le chanoine Gauthier.

"Bien que nouveau citoyen dans cette province de Québec, c'est pour moi un plaisir bien doux que de constater le mouvement de progrès qui l'anime et la fait sans cesse marcher de l'avant.

"Et je suis particulièrement heureux de féliciter ici le premier ministre de la province de Québec et les membres de son gouvernement pour l'esprit d'initiative et le zèle dont ils ont fait preuve pour la réalisation d'un projet aussi important.

"Quels que soient nos croyances et nos sentiments, que nous soyons Canadiens d'origine ou d'adoption, nous devons être, ou plutôt, nous sommes tous unis dans le même idéal national.

"Par des moyens divers, nous tenons tous à coopérer à la grandeur du pays et au progrès de la province où nous vivons tout particulièrement.

"De quelque manière que nous contribuions à l'unité du grand Empire Britannique, notre idéal doit reposer exclusivement sur des bases d'honneur, d'honnêteté, de vérité et de désintéressement.

"Le pauvre comme le riche a droit à l'instruction et c'est une belle oeuvre que de la leur rendre cette instruction plus facile, plus complète et plus pratique.

"Nous avons déjà ici des universités qui font un bien immense au pays en ce qu'elles fournissent des hommes de profession éminents, courageux, convaincus, des hommes politiques sincères, des hommes de science estimés, des religieux respectés.

"Mais voilà qu'une école technique va être construite et, qu'à ce que nous possédons déjà, va s'ajouter un système d'éducation et d'instruction destiné à relever le niveau intellectuel et moral des ouvriers.

"Il nous faut en effet des hommes, des travailleurs dont le cerveau guide la main. Il nous faut des hommes qui puissent se rendre compte de ce qu'ils font et pourquoi ils agissent ou doivent agir en tel ou tel sens.

Nous voulons que nos compatriotes soient aussi brillants, aussi habiles que les étrangers qui sont venus, jusqu'ici, enseigner dans nos institutions les sciences appliquées ou les théories techniques.

"C'est pourquoi l'établissement de la nouvelle école marque une heureuse époque dans les annales de notre développement intellectuel. C'est un grand pas fait dans le sentier de l'éducation.

"Comme représentant de la minorité dans cette province, il me fait doublement plaisir de me trouver ici pour féliciter hautement, au nom de ceux dont j'ai la garde, les organisateurs de cette Ecole Technique.

"Sur de telles questions aucune division n'est permise et nous, nous sommes heureux de nous montrer unis en cette occasion.

"C'est avec grand intérêt que, pour notre part, nous suivons les développements et les bons résultats de l'Ecole Technique de Montréal".

C'est au milieu d'applaudissements prolongés que Sir Wilfrid Laurier, répondant à l'invitation du président, se leva pour prononcer le discours suivant:

"Je ne vous cache pas que c'est avec un grand plaisir que j'ai accepté l'invitation des organisateurs de cette démonstration. Je ne vous cache pas non plus que je suis venu au milieu de vous pour joindre mes félicitations aux vôtres, pour remercier les promoteurs de cette grande idée.

Il faut payer un tribut de reconnaissance à ceux qui en ont eu la première pensée, à ceux qui s'en sont faits les champions, à ceux qui ont agi, à ceux qui ont persévéré et qui ont fini par assurer le triomphe de la science.

"Ce n'est pas que cette école soit une conception nouvelle, car il en existe un grand nombre à l'étranger.

Ailleurs, l'école polytechnique fait partie de l'éducation au même degré que l'école primaire. Ici, une certaine apathie a retardé cette vulgarisation de la science, et le principal mérite des initiateurs, est d'avoir secoué l'indifférence des gens".

Le premier ministre félicite ensuite tous ceux qui ont contribué à combler cette lacune dans notre enseignement.

"Adresse mes remerciements", dit-il, "à mon ami M. Gourin, à la Législature, et à la ville de Montréal.

Peut-être y avait-il au fond de cette apathie une certaine défiance dans le résultat attendu.

Peut-être craignait-on d'avoir à mettre en opposition, certains sentiments de nationalité ou de religion.

Cette école ne fera concurrence à aucune autre; jusqu'ici notre éducation a été confinée à l'école primaire. C'est ce vide qu'il s'agit de combler entre l'éducation primaire et l'éducation supérieure. Il nous faut l'éducation pratique, qui nous montre tout ce dont nous avons besoin pour les besoins matériels de la vie.

"Je me proclame l'admirateur de l'éducation pratique, pour en avoir moi-même bénéficié, car c'est à elle que je dois tout ce que je puis avoir d'instruction et de connaissances.

"Nous sommes à l'époque où un mouvement nouveau s'est opéré dans les idées et où toute une révolution a perfectionné la science. Tellement que l'on peut dire avec le poète:

"Et quel temps fut jamais si fertile en miracles!"

Nous découvrons tous les jours des forces nouvelles, les éléments, l'air, le feu, l'eau, sont plus que jamais soumis à l'homme.

Ce qui caractérise notre époque c'est la connaissance des lois fondamentales de la nature et leur application au besoin de l'humanité. Aujourd'hui, toutes ces connaissances sont des choses pratiques.

"Nous nous sommes emparés de tout, nous avons tout mis à contribution pour servir à nos fins, et cependant que savons-nous de l'électricité?"

Personne ne peut nous en donner la nature. Nous ne la sentons pas, cependant nous avons trouvé le moyen de la dompter. Elle se fait chaleur, lumière, bête de somme, et que de choses encore!

Cette école que nous fondons est destinée à enseigner les lois de l'électricité, la mécanique; tout ce qui est indispensable à notre temps. On y apprendra ce que c'est qu'un volt, un ampère, etc. Les élèves se mettront au courant des découvertes qui, chaque jour, étonnent le monde et perfectionnent la science.

"C'est la mode aujourd'hui dans un certain monde de blâmer l'individualisme, ce terme est souvent une expres-

sion de mépris. L'individualisme moderne est un des bienfaits de notre civilisation.

"Diverses carrières qui n'existaient pas avant le XIXe siècle sont maintenant les premières de notre temps, celles vers lesquelles convergent toutes nos activités. Ainsi, les chemins de fer, le télégraphe et plus récemment encore l'électricité, etc., etc.

"Notre éducation nous a poussés vers les professions libérales, la médecine et le droit. Heureux les médecins qui accomplissent une bien noble tâche, plus heureux les avocats dont la profession est plus noble encore. Si je faisais un souhait, je retournerais à quarante ans en arrière pour redevenir un jeune avocat plein d'ardeur, un politicien plein d'illusions.

"Il ne faut pas oublier, et c'est l'opinion générale que l'éducation ne s'obtient qu'à l'école. Sans doute, c'est un puissant levier, mais l'exemple nous montre que l'éducation s'acquiert en dehors de l'école.

"Aux Etats-Unis, on compte par centaines les gens qui ont atteint le sommet de la gloire à une éducation qu'ils ont acquise par leurs propres moyens. Les "self made men" sont partout, à la tête du commerce, de l'industrie, du journalisme, du barreau et même dans le service de l'Etat. Ce n'est pas par centaines, mais pas milliers que nous les comptons et parmi ceux-là laissez-moi vous citer le nom d'Abraham Lincoln: Pauvre, n'ayant jamais été à l'école, il fut son propre instituteur. C'est le soir, après sa journée, qu'il complétait son instruction. Cet homme dénué de tous les avantages est cependant arrivé à la tête de son pays: Il est devenu un maître et ses discours sont parmi les plus purs chefs-d'oeuvre de la langue anglaise.

"Unissons-nous pour offrir aux initiateurs de cette oeuvre nos plus sincères félicitations et leur prouver que nous apprécions leurs efforts."

M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, aux Communes, succéda au premier ministre.

"Je remercie la direction de cette nouvelle institution d'enseignement d'avoir bien voulu m'inviter à assister à cette belle cérémonie.

"Si les espérances de ceux qui ont à coeur notre évolution nationale se réalisent, cette fête sera à jamais mémorable. Elle fera époque dans l'histoire du développement du Canada, de ce pays où la Providence s'est complue à répandre et à entasser avec une prodigalité merveilleuse, et que nous ne saisissons pas encore pleinement, toutes les ressources naturelles qu'un peuple puisse désirer.

"Pour faire valoir ces richesses nous avons une population jeune et vigoureuse, des bras-forts, des intelligences d'élite, une classe ouvrière saine, douée de tous les talents nécessaires, des forces industrielles incomparables.

"Il nous manquait jusqu'ici la science théorique appliquée aux arts industriels et mécaniques dont l'étude et

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections



" MACEY "
FOURNITURES DE BUREAUX
Un grand choix

Pupitres, Bibliothèques,
Chaises de bureaux, Sofas,
Tables, Etc.

Tapis, Rideaux, Prelarts,
"Blinds", Etc.

Horloges et Cadres.

MEUBLES ET LITERIES



Nos marchan-
dises sont de
haute qualité.

Nos prix sont
uniformes et
marqués en
chiffres lisibles.

RENAUD, KING & PATTERSON, Liée Coin STE-CATHERINE et GUY

Laporte, Martin & Cie, Limitée

MONTREAL.
DISTRIBUTEURS GENERAUX POUR

Ph. Richard	Cognac	Brandy
Mitchell Bros.	Glasgow	Whisky Ecosais
Mitchell & Cie Ltée.	Belfast	Whisky Irlandais
J. P. Wiser & Sons.	Prescott	Whisky Canadien
Herman Jansen	Schi-dam	Gin Gold Finch
G. Pims & Co.	Londres	Old Tom Gin
Blandy Bros.	Madère	Vin Madère
Real Companhia Vinicola	Portugal	Vin de Port
Motta & Vaz	Portugal	Vin de Port
E. Barissol	Portugal	Vin de Port
Diez Hermanos	Jerez de la Frontera	Vin Sherry
Fenech Artell & Cie	Tarragona	Vin de messe
Garret & Cie	Malaga	Vin Malaga
Companhia Vinicola Del Norte	Espagne	Vin Claret Espagnol
Vigneau & Cambours	Bordeaux	Claret et Sauternes
Morin Père & Fils	Beaune	Vin Bourgogne
Frederick Kroté	Coblentz	Vin du Rhin
A. Sarrazin & Javilliers	Dijon	Vin Tonique Bacchus
Kunkelman & Co.	Reims	Champagne Piper
Union Champenoise	Reims	Champagne Cardinal
Bouvet Ladubay	St-HilaireSt-Florent	Champagne Duc Lagrange
Jules Pernod	Avignon	Absinthe de Kirsch
Eli Ferrero Ricardo	Turin Italie	Vermouth Italien
Gondran & Fils	Marseille	Vermouth Français
Casalis & Pratt	Marseille	Vermouth Français
P. Garnier	Enghien les Bains	Liqueur et Cordal
Miller Brewing Co.	Milwaukee	Lager High Life
W. E. Johnson & Co.	Liverpool	et Extrait de Malt
Huntton Spring Water & Co.	New-York	Rass Ale Guinness Stout
Belfast Mineral Water	Belfast Irlande	Eaux de Table SUNRAY
Chateau René Robert	St-Yorre près Vichy	Ginger Ale Anglais
Chateau René Robert	" " " "	Soda Vichy Robert
Source La Sa-itas	" " " "	Limonade "Savoureuse"
Source St-Nicholas	" " " "	Eau de Vichy Gazeuse
Source St-Nicholas	" " " "	Eau de Vichy Naturelle
Source La Neptune	" " " "	Limonade Vichy St-Nicholas
Source La Capitale	" " " "	Eau de Vichy Naturelle
Duffy & Co.	Rochester, N.Y.	Jus de Pomme et Grappe
Duffy & Co.	" " " "	Champagne de Pomme
Duffy & Co.	" " " "	Vinaigre de Pomme
Blanc & Fils	Valence sur Rhône	Pâtes alimentaires
H. E. Bouille & Cie	Marseille	Huile Olive Minerale
Société Anonyme LE SOLEIL	Malines	Conserves de Légumes
La Savonnerie "LE SOLEIL"	Marseille	Savon de Cast Ile
A. & L. Lehucher	Paris	Champignons "Lecourt"
Société des Usines Remy	Louvain Belgique	Empois de Ris Remi

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

EXPRESS

7.40 a.m.
Dimanche excepté

St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires faisant connection pour Montmagny, Rivière du Loup, et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI
tous les jours.

St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Riv. du Loup, Rimouski et Ste-Flavie.

MIDI
Samedi excepté.

Pour les endroits mentionnés plus haut ainsi que pour Petit Métis, Campbellton, Moncton, St-Jean Halifax et Sydney.

EXPRESS DE NICOLET

4.00 p.m.
Dimanche excepté

St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
130, RUE ST-JACQUES
Tel. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE, Agent des BILLETS de la Ville.

AU BALMORAL



Harnais,
Selles,

Valises,
Sacs de Voyages,
Etc., Etc.



Nos voyageurs parcourent tout le Canada.

VEZ VOIR NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS

Lamontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —
RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL Can

Joseph Fortier Fabricant-Papetier

PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur commande, Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMÉE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell Main 444.

Ubalde Garand

Tancrède D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS et COURTIERS

116, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

En face du Bureau de Poste

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas Echantion des valeurs et les monnaies étrangères.

Avocats

W. A. BAKER

AVOCAT

55, rue Saint-Jacques, MONTREAL.

(Successors de Monk & Baker) Tél. Main 3610

F. J. S. A. Bastien, C. R. Phil. Cousineau, C. R.
E. H. Bergeron, B.C.L. A. Jasmin, LL. L.

Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin

AVOCATS, PROCUREURS, ETC
76, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Bell Main 2283

S. Beaudin, C. R. L. J. Loranger, C. R.
Paul St Germain, LL. L. L. Guérin, LL. B.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS
Bureau: 53, rue Notre-Dame-Est, MONTREAL
Tél. Bell Main 5154-5155

Tél. Bell Main 115

FORTUNAT BOURBONNIERE

AVOCAT, Commissaire C. S.

713, rue Saint-Gabriel
Résidence: 681, rue Notre-Dame-Est, près Visitation
TEL BELL MAIN 394 MONTREAL

Donat Brodeur, C. R. Hector Garand, LL. B.

BRODEUR & GARAND

AVOCATS

89, rue Saint-Gabriel, Montréal
Tél. Bell Main 2223

Hon. A. Dandurand, C. R. F. W. Hibbard, C. R.
E. Boyer, C. R. La Gosselin, B.A., B.C.L.
Tél. Main 2839 Tél. Main 1153

Dandurand, Hibbard, Boyer & Gosselin

AVOCATS
Edifice Liverpool and London & Globe Insurance
112, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Tél. Bell Main 6571

A. GOBEIL

AVOCAT

RUE ST-JACQUES, MONTREAL
73, Edifice de la Banque d'Ottawa

Affaires administratives et parlementaires,
Québec et Ottawa.

Gouin, Lemieux, Murphy & Bérard

AVOCATS

Edifice New York Life, Montréal

Sr. J. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.
D. R. Murphy, C.R. L. P. Bérard, C.R.
Antonio Perrault, LL. L. J. H. Dillon, B. C. L.

Tél. Bell Main 2279.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu

AVOCATS

107 et 408, Edifice de la Banque d'Epargnes
150, rue St-Jacques, MONTREAL

Tél. Bell Main 4158

J. H. RAINVILLE

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Ingénieurs-civils

TEL. BELL MAIN 3814

DE GASPE BEAUBIEN

B. Sc. MCGILL

M. Ass. C. S. C. E. - M. Ass. A. I. E. E.

INGENIEUR - ELECTRICIEN

72-73 Liverpool & London & Globe,

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Téléphone Bell Main 3576

BUREAUX À LOUER

PREMIER ÉTAGE

S'adresser à

La Chambre de Commerce,

76, rue St-Gabriel, Montréal

Tél. Bell, Main 115.

GRAND STORAGE

JOS. BONHOMME

CARROSSIER . . .
CARRIAGE MAKER

200, rue Guy, Montréal

SPÉCIALITÉ: Toujours en mains, Voitures
de livraison.

F. Tremblay J. O. Mathieu

F. TREMBLAY & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

ET FABRICANTS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Tournage, Découpage et Ouvrage de Menuiserie
de toute description.

400, RUE WILLIAM, MONTREAL
(Coin de la rue Guy)

Bell Main 2012 Marchands 1325 Bell Main 2013

Notaires et Architectes

Tél. Bell 1850.

LEANDRE BELANGER

NOTAIRE COMPTABLE
ET COMMISSAIRE

20, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL

Tél. Bell Main 5714. Résidence: Est 3878

MAURICE LORANGER, LL. L. BERNARD MELANCON

LORANGER & MELANCON

Notaires et Commissaires

97, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Prets d'argent Administration de successions

W. J. Proulx Tél. Bell Main 2509 J. E. Bouvier

PROULX & BOUVIER

NOTAIRES

15, rue Saint-Jacques, Montréal

Bureau du soir: 1226, Boulevard St-Laurent

Tél. Bell Est 1799

Bureau du soir: 357 rue Maisonneuve

TEL. BELL EST 5402

A. RIVEST

NOTAIRE

Edifice de "LA PRESSE", Chambre 13, Montréal

TEL. BELL MAIN 1970

Argent à prêter sur hypothèque.

Tél. Bell Main 2785.

Résidence: Ste-Thérèse

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions

43, rue Saint-Gabriel, Montreal

Edifice F.-X. ST-CHARLES Ltée

Tél. Bell Est 1703

Tél. March. 297

L. R. MONTBRIANT, A.A.P.Q.

ARCHITECTE
MESUREUR et EVALUATEUR

230, rue St-André, Montréal

L. Z. GAUTHIER, 504, rue Sherbrooke Est

J. E. C. DAOUST, 881, Ave du Parc, Annex

GAUTHIER & DAOUST

ARCHITECTES et EVALUATEURS

180, rue St-Jacques, Montreal

Edifice Banque d'Epargnes

3ème plancher, chambres Nos 7 et 8

Tél. Bell Main 2287

J. A. KARCH

ARCHITECTE

17, Cote de la Place d'Armes

MONTREAL

la conquête ont permis aux peuples modernes d'accomplir de réels prodiges dans l'exploitation de leurs ressources naturelles.

"C'est cette lacune, c'est ce vide déploré par tous que l'école fondée en ce jour, la première du genre établie dans notre province, est appelée à combler."

L'orateur fait ici un rapide résumé de ce qu'a été l'instruction, au pays, depuis un demi-siècle. Il parle également des magnifiques et encourageants résultats obtenus en France, en Angleterre et en Allemagne par l'établissement d'écoles techniques.

"Et nous, si largement dotés par la nature de ce qu'on appelle la matière première, si royalement enrichis des forces qui servent à transformer cette matière, trop longtemps nous sommes restés témoins indifférents des triomphes de l'éducation technique chez les autres et indifférents au besoin qui s'en fait sentir, chez nous.

"Que de fois avons-nous dû quérir à l'étranger, pour le développement de nos ressources, l'homme aux connaissances techniques, alors qu'un Canadien, l'un des nôtres, dressé et qualifié chez nous, eut plus heureusement satisfait à nos exigences.

"Une ère nouvelle va commencer, grâce à cette école. On a dit que celui qui ouvre la porte d'une école ferme la porte d'une prison.

"L'institution qui va s'établir va nous libérer de la dépendance où nous a tenus jusqu'ici, le défaut d'éducation technique.

"Ce phare dressé au centre industriel de notre jeune pays versera des torrents de bienfaisante lumière sur notre population ouvrière, qui pourra se développer davantage et prendre un nouvel essor, vers de nouveaux idéals.

"Cette pierre sera la gardienne de précieux souvenirs. Souhaitons ardemment un succès complet à l'oeuvre si utile, si nécessaire, si patriotique de l'Ecole Technique.

"Que les hommes à qui l'oeuvre est confiée ne faiblissent pas à cette tâche si noble et si ardue!

"Que les trésors de science pratique puisés ici nous permettent bientôt d'utiliser nos propres forces, sur notre propre sol, pour l'entier et libre développement de nos inépuisables ressources."

Monsieur le président de notre Chambre de Commerce fut l'orateur suivant:

"Après les discours des orateurs distingués qui m'ont précédé, il ne me reste qu'à vous remercier, Monsieur le Président, au nom de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de les avoir invités, par leur Président et Conseillers, à prendre part à cette fête qui devra rester dans l'histoire, à cause de l'oeuvre éminemment nationale qu'elle préconise, et dont l'importance n'est pas généralement appréciée à sa juste valeur, et ne pourra l'être que quand les résultats seront connus.

"Cette oeuvre est particulièrement chère à la Chambre de Commerce du District de Montréal, qui depuis 1896, à la demande du regretté J. X. Perrault, a pris une part active et continue à sa réalisation.

Jusqu'en avril 1905, aucune indication ne laissait entrevoir que cette fondation se ferait à courte échéance. Mais le cinq de ce mois, les journaux rapportaient le discours-programme du premier ministre de la province de Québec, Sir Lomer Gouin, dans lequel nous y voyions la promesse de la fondation des écoles des hautes études commerciales et des écoles techniques.

"Depuis ce moment, la Chambre de Commerce du District de Montréal, fière de cet engagement, n'a cessé de demander la réalisation de ces promesses et voilà qu'aujourd'hui ce sont des faits accomplis.

C'est donc avec plaisir que je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour témoigner ma reconnaissance à ceux qui travaillent à la fondation de cette école et pour souhaiter à l'oeuvre tout le succès qu'elle mérite."

M. Farquhar Robertson, président du Board of Trade de Montréal adresse ses félicitations aux promoteurs de ce beau projet et ses remerciements à Sir Lomer Gouin qui avait tant contribué à doter Montréal d'une école de ce genre, dont le besoin se faisait énormément sentir. Grâce à la nouvelle institution les ouvriers allaient pouvoir enfin donner libre cours à leurs connaissances acquises à l'école technique, prendre en mains la direction d'une usine ou d'une manufacture, chose qui leur était presque impossible jusqu'à ce jour, faute d'écoles du genre de celle qui s'élèvera bientôt à Montréal.

M. Arcand, président du "Builders' Exchange", joignit ses félicitations à celles des orateurs précédents, mais fit remarquer, sans prétendre, cependant critiquer en quoi que ce fut l'oeuvre que des hommes dévoués et énergiques avaient su mener à bonne fin, que le programme de l'école technique ne devait pas s'appliquer seulement à certaines branches de l'industrie, mais à toutes, y compris celles ayant trait à la construction, une branche qui avait pris une extension considérable durant ces dernières années.

Le Rev. W. I. Shaw, principal du collège théologique Wesleyan se déclara heureux comme président de la commission scolaire protestante, d'assister à la fondation de cette grande école technique, qui ne pourra manquer de produire les meilleurs résultats au point de vue éducationnel.

"L'école technique protestante, située non loin d'ici, sera sans doute quelque peu éclipsée, mais je sais qu'on ne dédaignera pas plus, demain, l'oeuvre que cette école a poursuivie, qu'on ne l'a fait depuis qu'elle a été construite.

"Ces deux écoles, chacune selon ses forces, travailleront à la préparation d'un avenir brillant pour la jeunesse canadienne."

L'hon. Rodolphe Roy, secrétaire provincial, fit ensuite entre autres les remarques suivantes.

"Lorsque nous constatons depuis quelques années les nombreux progrès qui ont agrandi notre vaste pays, lorsque nous remarquons les immenses développements de nos ressources naturelles, lorsque nous considérons l'étendue croissante de notre activité industrielle, et l'amélioration considérable de notre commerce, n'était-il pas opportun de donner des armes à nos jeunes gens pour lutter dans le domaine économique contre les gradués étrangers?"

"Nous avons cru qu'il était temps de donner à la jeunesse nouvelle de ce pays, une éducation capable de la faire profiter avantageusement de ce grand patrimoine national, et d'en percevoir les fruits d'une manière intelligente et pratique.

"Quand nous considérons les sacrifices considérables que l'Europe s'est imposés au point de vue de la formation d'industries et de polytechniciens, nous nous apercevons que nous avons été bien devancés.

"Dans un pays jeune comme le nôtre, le contraire eut cependant été impossible. Mais ces institutions nombreuses dont s'enorgueillissent la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne, démontrent par les résultats obtenus qu'il nous en fallait absolument une du même genre.

"Il est temps maintenant de pousser notre activité vers un autre champ d'action, et c'est à l'Ecole Technique que nous demanderons le renfort indispensable qu'il nous faut pour développer les forces de notre beau pays."

L'hon. W. A. Weir succéda à son collègue du cabinet provincial:

"Nous avons dit du bien des promoteurs de cette nouvelle institution, et ils en méritent certes, nous avons remercié le gouvernement de la province de la réalisation d'un projet longtemps rêvé, nous avons goûté les bonnes paroles du premier ministre du Canada, nous avons apprécié l'appui du clergé, nous avons distribué des remerciements à nombre de gens qui y avaient droit, mais personne n'a encore pensé à offrir un hommage tout particulier de reconnaissance au conseil municipal de la ville de Montréal.

"N'oublions pas que dans le bill d'amendement à la charte de la cité, passé à la dernière législature, figurait une contribution annuelle de \$25,000, pour cette Ecole Technique, dont nous posons aujourd'hui la première pierre. Aux membres du conseil de ville, nous devons de chaleureux remerciements, ainsi qu'à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont travaillé à la réalisation du projet de fondation de cette école, méritant ainsi une dette de reconnaissance de la part des citoyens de Montréal et du pays en général. La nouvelle école technique va coûter beaucoup d'argent; mais nous en retirerons un immense bénéfice. On ne peut jamais trop dépenser pour mener à bonne fin une entre-

prise appelée à faire tant de bien, à combler tant de lacunes dans notre beau pays.

"Et si l'on a en vue le progrès, le développement de notre industrie, si l'on a à coeur de bien utiliser les ressources inépuisables que la nature nous fournit, c'est par cette école que nous obtiendrons la réalisation de notre idéal, faire progresser notre province par nous-mêmes, par notre propre travail, sous notre propre direction."

Sir Lomer Gouin clôtura la série des discours.

"En assistant à cette belle fête, à cette grande assemblée, et en écoutant ces discours, je me disais qu'il était bien agréable de poser la première pierre d'une grande Ecole Technique.

"Et cette institution que nous fondons aujourd'hui, pour quoi n'en avons-nous pas commencé la construction aussitôt après la fermeture du jardin Guilbault, il y a quarante ans?"

"J'avais demandé à MM. les organisateurs de me réserver la réplique dans cette assemblée, à mes collègues et à moi. Vous venez de les entendre exprimer leurs vœux à ce sujet.

"Le gouvernement provincial est satisfait de toutes les déclarations qu'on a faites, nous n'avons rien à répliquer si ce n'est de remercier le chanoine Gauthier, si ce n'est de remercier M. le maire, si ce n'est de remercier Sir Wilfrid Laurier, si ce n'est de remercier l'évêque Farthing, et les présidents du Board of Trade et de la Chambre de Commerce.

"Cette école, nous l'avons formée pour les ouvriers de la ville de Montréal et de la province de Québec. Cette école a été faite à la demande des humbles, des obscurs, elle a été faite pour ceux que l'on considère comme les presque rien, et qui, à les regarder de près, sont les meilleurs que nous ayons, ceux à qui nous confions l'avenir de notre province, je veux parler des ouvriers.

"C'est pour donner à la jeunesse de notre province l'occasion de s'outiller pour se mettre à l'égal des contremaîtres que nous avons dû jusqu'ici demander à l'étranger; c'est pour donner l'avantage de recevoir un enseignement technique qui leur permettra de prendre la direction de nos usines, et l'exploitation de nos ressources.

"J'adresse mes plus sincères remerciements aux promoteurs de cette école. Ils peuvent être certains de la reconnaissance de toute notre population.

"Le gouvernement de la province de Québec, et ce n'est pas par vantardise que je le dis, veut semer des oeuvres de fécondité dans cette province.

"Nous avons déjà fondé plusieurs écoles de 1897 à 1905 alors que tous les deux ans une nouvelle institution naissait, depuis 1905 nous avons bâti deux écoles par année.

"Nous avons déjà assisté à la pose de la pierre angulaire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Voilà une autre grande entreprise sur laquelle nous fondons de nom-

breuses espérances pour l'avancement commercial de notre province.

"Bientôt à Québec nous procéderons à la construction d'une institution analogue à celle-ci, qui devra, elle aussi, fournir au pays les intelligences que réclament, pour prospérer et pour fructifier, nos industries et nos ressources nationales.

"En fondant ces oeuvres nous remplissons notre devoir, et nous ne faisons que nous rendre aux besoins de notre temps, tout en laissant à l'esprit de patriotisme de chacun le soin de continuer, et de perpétuer l'oeuvre commencée.

"Le gouvernement, poursuivant son programme, s'occupera la prochaine fois de doter la province d'une autre école qui sera l'Ecole Forestière.

"Nous ouvrirons une nouvelle sphère d'action à notre jeunesse, nous outillerons son intelligence, nous entraînerons son activité, de telle sorte que l'embarras dans lequel on a pu se trouver jusqu'ici pour se choisir une carrière n'existera plus pour les jeunes d'aujourd'hui. Ils auront plusieurs autres voies où diriger leur ardeur et faire valoir leurs talents.

"Je n'ai plus qu'une chose à faire: je salue les jeunes qui entreront dans cette école technique pour y puiser la science qui leur fera gagner plus facilement leur vie, et par suite contribuera au progrès industriel de notre province.

"Je leur souhaite de bien profiter des enseignements pratiques qui leur seront donnés et, avec eux, le pays en retirera les plus grands avantages."

M. Gaspard De Serres, qui est le président du conseil d'administration de l'Ecole Technique, remit à sir Lomer l'outil traditionnel, la truelle d'argent, puis l'honorable premier ministre, rassemblant les documents commémoratifs, les plaça dans l'alvéole, creusée dans la pierre et scella le tout de sa main.

Parmi les personnes présentes sur l'estrade pendant la cérémonie on remarquait, les sénateurs Dandurand, Casgrain, Cloran, Béique, l'hon. Jérémie Décarie, l'hon. Rodolphe Roy, les hons. H. Champagne, Dr Lanctot, J. D. Rolland, Girouard, C. L., MM. Honoré Gervais, D. A. Lafortune, A. Geoffrion, A. Ecrément, L. A. Rivet, Oscar Gladu, Médéric Martin, J. T. Finnie, les hons. juges Tellier, Lafontaine, le magistrat Lanctot, Thomas Côté gérant de la rédaction de la "Presse"; l'ex-maire Laporte, les échevins Fraser, pro-maire; L. A. Lapointe, Robinson, Robillard, Resther, Lamoureux, Roy, Duquette, Larivière, Dagenais et Gadbois; les ex-échevins J. T. Marchand, Vallières, Gagnon, Arcadius Labrecque et Charpentier; les abbés Guoin, Auclair, Baillargé, Desrosiers et N. Dupuis; Mount, Lanoie, Cormier, Nolin, de Grandpré, J. A. De Bray, MM. Murdock, président du club de Réforme; C. A. Dansereau, directeur de la "Presse"; J. C. Walsh, du "Herald"; Damase Parizeau, ancien député; Jos. Contant, ancien pré-

sident de la Chambre de Commerce; le notaire Lapalme, Peter Lyall, entrepreneur des travaux; Alphonse Venne, architecte; M. Papineau, surintendant des chantiers de Sorel; J. N. Perrault, directeur général des Ecoles Catholiques; A. V. Roy, C. H. Catelli, J. M. Wilson, Chas. Chaput, Thos. Gauthier, Emilien Daoust, Ludger Gravel, U. H. Dandurand, Duncan McDonald, N. G. Valiquette, Jos. Lamarche, A. P. Pigeon, J. A. Boivin, Eugène Guoin, J. C. Beauchamp, S. Delorimier, N. Simonneau, A. N. Brodeur, L. C. de Tonnancourt, J. M. Fortier, F. C. Larivière, J. P. L. Bérubé, Guillaume Boivin, J. A. Bélanger, J. O. Labrecque, O. Brault, L. J. A. Surveyer, P. N. Breton, A. Beauchemin, J. N. Laprès, E. D. Marceau, Jos. Deslauriers, J. A. Vaillancourt, Ernest Paquette, Odilon Lemire, M. Fortunat Bourbonnière, secrétaire de notre Chambre, etc. etc., le personnel complet de la corporation de l'Ecole Technique; M. G. De Serres, président; M. W. J. White, C. R., sec.-trésorier; représentant du Montréal Board of Trade, M. A. A. Ayer; représentant de la Chambre de Commerce, M. A. V. Roy, I. C., représentants de la ville de Montréal, MM. W. J. White, C. R., et E. G. Dagenais, M. D.; délégués nommés par le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec en Conseil, MM. G. De Serres, J. M. Fortier, E. McG. Quirk, I. C., J. T. Marchand; principal, M. A. Macheras.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE ET L'AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.

DISTRIBUTION DU FRET PAR TRAMWAYS.

Rapport du Comité de Transports, adopté le 10 novembre 1909.—Ce comité s'est réuni le mardi, 9 novembre 1909, sous la présidence de M. C. H. Catelli, élu président de la séance, vu l'absence de M. J. P. Mullarkey, président.

Étaient présents: MM. A. V. Roy, Fred. C. Larivière Hon. Alph. Desjardins, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, D. Masson, et le secrétaire.

Votre comité, après avoir pris connaissance du mémoire transmis par la Fédération des Chambres de Commerce et des Municipalités Canadiennes sur l'urgence et l'importance du projet du canal de la Baie Georgienne et de la lettre du Board of Trade de Guelph, Ontario, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, est d'avis de soumettre le rapport suivant:—

Votre comité croit devoir réitérer les vues exprimées à plusieurs reprises antérieures par cette Chambre en faveur de la réalisation aussi prochaine que possible du projet du canal de la Baie Georgienne, de même qu'à l'encontre de celui de l'agrandissement du canal Welland, (Voir entr'autres, des rapports du 14 février 1896, 9 mai 1908, 8 mai 1901, 15 juin 1904, 26 décembre 1906, 12 février et 4 novembre 1908).

Votre comité après avoir pris connaissance de l'avis donné par la Montréal, Ottawa & Georgian Bay Canal Company, dans la *Gazette Officielle* du Canada le 16 octobre 1909, croit devoir suggérer à cette Chambre de s'opposer à toute extension de délai que cette Compagnie a l'intention de demander au Parlement à sa prochaine session pour se faire autoriser à construire le canal de la Baie Georgienne dans un laps de temps s'étendant jusqu'à 1925.

Votre comité croit de plus que dans l'intérêt public, les autorités canadiennes devraient entreprendre elles-mêmes les travaux de construction du canal de la Baie Georgienne.

20. — *Distribution du fret par tramways.*—Votre comité, après avoir pris connaissance d'un projet de règlement adressé à notre Chambre par la Ville de Montréal à l'effet de permettre à la Compagnie des Chars Urbains de faire le transport des marchandises par les rues de Montréal, a l'honneur de soumettre à la Chambre le rapport suivant:

Votre comité, tout en reconnaissant l'avantage de la distribution des marchandises par les Chars Urbains, croit devoir suggérer que la Ville voie à ce que cette distribution ne nuise en rien au transport des passagers.

Votre comité croit aussi qu'il serait plus équitable et plus avantageux pour Montréal, que le montant à être payé à la Ville, soit établi sur une base de pourcentage sur les recettes annuelles de préférence à un montant fixé à l'avance, et cela en vue de la grande augmentation future de Montréal.

C. H. Catelli,
Président du Comité.

ADHESION A LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DES MUNICIPALITES CANADIENNES.

Rapport du Comité des Transports, adopté le 10 novembre 1909.—Ce comité s'est réuni le mardi, 9 novembre 1909, sous la présidence de M. C. H. Catelli, élu président de la séance, vu l'absence de M. J. P. Mullarkey, président.

Étaient présents: MM. A. V. Roy, Fred. C. Larivière, Hon. Alph. Desjardins, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, D. Masson et le secrétaire.

Ce comité, après avoir pris connaissance d'une demande de la Fédération Canadienne des Chambres de Commerce et des Municipalités Canadiennes d'adhérer à cette Fédération et de contribuer aux frais de son organisation sur une base permanente et avoir entendu le rapport de M. Fred. C. Larivière sur les travaux récents de cette Fédération relatifs au projet du canal de la Baie Georgienne, est d'avis de suggérer à cette Chambre de référer cette question, pour étude, au comité des finances de cette Chambre.

C. H. Catelli,
Président.

LA DEMANDE DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DES MUNICIPALITES DE CONTRIBUER AUX FRAIS DE SON MAINTIEN, POUR ENTR'AUTRES FINS, LA POURSUITE DE LA REALISATION DU PROJET DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

Rapport des Comités Conjointes des Transports et des Finances, adopté le 17 novembre 1909.—Ces comités se sont réunis le vendredi, 12 novembre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Étaient présents: MM. A. V. Roy, Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, Joseph Fortier, D. Masson et le secrétaire.

Votre Conseil, ayant chargé ces comités d'étudier cette question, ces derniers croient devoir lui rappeler que notre Chambre, depuis 1896 et ensuite à maintes reprises, a recommandé la construction du canal de la Baie Georgienne.

Vos comités croient que dans l'intérêt de la cause, cette question devrait être référée à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, pour plus amples études, et afin d'obtenir son appui pour l'exécution de cet important projet.

Vos comités considèrent qu'en réponse à l'invitation de la Fédération des Chambres de Commerce et des Municipalités les faits ci-dessus devraient lui être communiqués.

Isaïe Préfontaine,
Président des comités conjoints.

LES CLAUSES DES LETTRES DE VOITURES DE L'INTERCOLONIAL—DISTRIBUTION DU FRET PAR TRAMWAYS.

Rapport du Comité des Transports, adopté par la Chambre le 3 novembre 1909.—Ce comité s'est réuni le samedi, 30 octobre 1909, sous la présidence de M. J. P. Mullarkey, président.

Étaient présents: MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre, A. V. Roy, 1er vice-président; C. H. Catelli, D. Masson et le Secrétaire.

Il a été représenté et établi à ce comité qu'il existe une différence appréciable entre les clauses de forme de lettres de voitures décrétées obligatoires pour tous les chemins de fer soumis à la loi des chemins de fer du Canada et la forme des lettres de voitures actuellement employées par le chemin de fer de l'Intercolonial.

Ce comité est d'avis que les termes et conditions régissant le transport sur le chemin de fer de l'Intercolonial devraient être semblables à ceux des autres compagnies de chemins de fer en Canada.

Votre comité suggère en conséquence que cette Chambre attire l'attention de l'Hon. Ministre des Chemins de fer

Commerce

Tél. Bell Main 2701.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

Chambres 205 à 209, Edifice Wilson
 II et 17, Cote de la Place d'Armes
 MONTREAL

Révilleon Frères, Ltée

134-136, RUE MCGILL
 MONTREAL

Négociants en Gros en **FOURRURES**

NEW-YORK - SHANGHAI - CHICAGO
 EDMONTON - LONDRES
 KHABAROVSK - MOSCOU - LEIPZIG
 PARIS - NIGOLAIEWSK

Joseph Bourque

ENTREPRENEUR
 GENERAL . . .

134, RUE ALMA
 HULL, Qué.

ETABLI EN 1882
 CHARBON ANTHRACITE ET BITUMINEUX
ERNEST LEMIRE

Importateur et marchand de
BOIS, CHARBON, GRAIN, FOIN
 En Gros et en Détail

Bureau principal : 367 rue Richmond, Montréal
 Succursale No 208 rue Guy

Nouvel établissement, coin Carmel et St-Denis
 (En gros seulement) Tél. Est 6349
 Tél. Main 6851. Tél. Main 3811. Tél. des March. 1448

Stocks de COBALT

Toutes les dernières informations au sujet
 de Cobalt sont données par

Gordon & Popham

Membres de la Montreal Mining Exchange

84, Rue Saint-François-Xavier

En écrivant, mentionnez notre Bulletin.

Commerce

* BUREAUX : Propriétaire de carrières
 COTE-DES-NEIGES de Granit Rose, Rouge
 MONTREAL et Gris.

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

Granit à construction et décorations tombales
 Gros et détail. Estimés sur demande.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

Tél. Bell Up 1466. (Communication gratuite)

L. V. DION, propriétaire.
 P. K. HUNT, Gérant.

THE NEW
ST. LOUIS HOTEL
 QUEBEC

Remis à neuf. Elévateur électrique
 Taux \$2.50 à \$4.00 par jour.

L'HOTEL LE PLUS EN VOGUE DE QUEBEC

Demandez notre guide illustré de la ville de Québec.

Salles pour échantillons.
 Elévateur et lumière électrique

HOTEL CLARENDON
 QUEBEC, Qué.

Situé à proximité des édifices du Parlement,
 du Palais de Justice et de la Terrasse Dufferin.
 En face de l'Hôtel de Ville.

L. A. COTÉ, Gérant J. T. BÉGIN, Prop

OLIVIER LIMOGES

CARRIERE : Coin Laurier et Dufferin
 TEL. BELL EST 936

FOURNEAUX :

Tél. Bell Est 898 Tél. des March. 1674
 Résidence privée : Est 107

Toujours en stock, pierre de taille et de maçonnerie et
 aussi première qualité de chaux.

Ordres exécutés promptement.

477, rue Papineau, MONTREAL

COFFRES-FORTS
 POELES EN ACIER
CHAPLEAU
 RECYCLES
LYMBURNER LIMITED
 INGÉNIEURS, MACHINISTES & FORGEONS
 MOULEURS ET FINISSEURS EN CUIVRE
 PLAQUEURS EN NICKEL, ARGENTEURS
 BUREAU ET MANUFACTURE
 215 RUE DES COMMISSAIRES
 TEL. BELL MAIN 89
SALLE DE VENTE
 70 RUE NOTRE DAME EST.
 MONTREAL

Commerce

Tél. Bell Main 4912

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

Chambres 315, 316 et 317, Edifice "New-York Life"
 II, PLACE D'ARMES
 MONTREAL

Tél. Bell Main 1399 et 3514.
 Tél. des Marchands 2102 et 710

L. THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funèbres et
 Embaumeur

Coin ROY et SANGUINET
 16 1/2 St-Urbain 237 Centre

Voitures doubles à la disposition du public

Membre de la Chambre de Commerce.

Tél. Bell Main 2821. Boîte B. P. 213

WILSON & LAFLEUR

Successeurs de C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
 IMPORTATEURS, RELIEURS, ETC.

17 et 19, rue Saint-Jacques
 MONTREAL

BREVETS

Marques de Commerce

C. C. COUSINS

Solliciteur de
 PATENTES

506, Edifice "NEW YORK LIFE"
 MONTREAL

Tél. Bell Main 6696.

PHONES : (BELL EST 1625
 MARCHANDS 1606

WILSON FRERES

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

BOIS, CHARBON, GRAIN, FOIN, ETC.

1467, NOTRE-DAME-EST

Coin Frontenac. MONTREAL

et Canaux sur cette différence dans le but d'obtenir l'uniformité des lettres de voitures de l'Intercolonial avec celles des autres chemins de fer en Canada.

20.—*Distribution du Fret par Tramways.*—Ce comité a pris connaissance de la lettre du Conseil de Ville demandant l'avis de notre Chambre sur le projet de règlement à ce sujet et déclare rapporter progrès.

Le tout respectueusement soumis,

J. P. Mullarkey,

Président du comité.

LES CLAUSES DES LETTRES DE VOITURE DE L'INTERCOLONIAL ET SES DIFFERENCES AVEC CELLES DES CHEMINS DE FER SOUMIS A LA JURIDICTION DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA.

Rapport du comité des Transports, adopté le 17 novembre 1909.—Ce comité s'est réuni le vendredi, 12 novembre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, vu l'absence de M. J. P. Mullarkey, président.

Etaient présents: MM. A. V. Roy, Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, D. Masson et le secrétaire.

Votre comité, après avoir pris connaissance de la lettre de Sir Wilfrid Laurier, invitant notre Chambre à lui faire connaître ces points de différences, a été d'avis de nommer un sous-comité avec charge de faire rapport à ce comité.

Votre comité déclare, en conséquence, rapporter progrès.

Isaïe Préfontaine

Président des comités.

Séance du Conseil, le mercredi, 27 octobre 1909, sous la Présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient présents: MM. A. V. Roy, 1er vice-président; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; Joseph Fortier, trésorier; G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, C. H. Catelli, A. H. Hardy, Arm. Chaput, D. Masson, H. Laporte, D. Parizeau et le secrétaire.

Assistaient également à la séance: MM. A. J. de Bray, L. J. Rivet, Dr T. A. Brisson, Oct. Lemay et Arthélème Duquette.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Courrier.—Un accusé de réception de Sir Wilfrid Laurier quant aux rapports des comités de Législation et de Transports adoptés par notre Chambre au sujet des colis postaux, de la nécessité d'une loi de faillite et aux charges imposées par les Cies de navigation océanique aux ports de Montréal et de Québec pour la livraison du fret destiné à ces deux villes.

Un accusé de réception par le Ministère des Postes du Canada quant au rapport ci-dessus relatif aux colis postaux et un autre de l'hon. L. P. Brodeur, ministre de

la Marine et des Pêcheries, quant au rapport relatif aux charges spéciales imposées aux ports de Montréal et de Québec par les Cies de navigation océanique et de plus quant au rapport de notre comité des Expositions quant à la participation du Canada à la prochaine exposition universelle de Bruxelles en 1910, ce dernier, ajoutant que les autorités fédérales avaient décidé de donner leur adhésion à cette exposition.

Un accusé de réception de Sir Lomer Gouin, procureur Général de Québec, quant au rapport de notre comité de Législation au sujet de l'opportunité d'une loi provinciale relative à la comptabilité des conseils municipaux.

Deux accusés de réception par l'hon. L. O. David, greffier de la Cité, quant aux résolutions de notre Chambre concernant le transport du fret par tramway et le prolongement du Boulevard St. Laurent jusqu'au fleuve.

Des mémoires transmis par la Fédération Canadienne des Chambres de Commerce et des Municipalités en faveur du projet de l'agrandissement du canal Welland, référés aux comités des Transports.

Une lettre de la Chambre de Commerce de Guelph, Ontario, accompagnée d'une résolution se prononçant en faveur du projet de l'agrandissement du canal Welland, référés au même comité.

Diverses demandes d'informations et offres et demandes de services comme agents dont une mention sera faite au bulletin.

Rapport du voyage d'inspection du chenal du St. Laurent.—M. Isaïe Préfontaine, président de notre Chambre fait un rapport de ce voyage auquel l'hon. L. P. Brodeur avait invité la Chambre à se faire représenter.

M. A. V. Roy, 1er vice-président, se fait l'interprète des sentiments de ses collègues du Conseil en offrant des remerciements au président de la Chambre et sur sa proposition, secondée par M. D. Parizeau, qui rend un hommage flatteur aux progrès réalisés dans le port de Montréal et la route du St. Laurent par le Département de la Marine, le Conseil décide à l'unanimité, que copie des remarques du président sur cette intéressante inspection soit publiée au bulletin de la Chambre.

L'exposition de Buenos-Aires.—A ce sujet, M. le Dr. Brisson attira l'attention de la Chambre sur le fait qu'il doit y avoir l'année prochaine, une exposition sur les moyens de transport à Buenos-Aires, et qu'il serait peut-être utile d'y envoyer une délégation qui pourrait faire des études intéressantes sur ce pays en plein développement, qui en somme, est un concurrent sérieux du Canada sur le marché européen au point de vue des blés et des animaux. Peut-être a-t-il ajouté, serait-il possible aussi d'augmenter notre commerce de bois avec ce pays.

La question est référée au comité des Expositions.

Le projet du canal de la Baie Georgienne.—M. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, donne alors communi-

cation du rapport d'une assemblée qui a été tenue à Arnprior, Ontario, en faveur du canal de la Baie Georgienne. Ce rapport fait ressortir que la Nouvelle-Ecosse n'est pas moins intéressée que nous dans ce projet qui faciliterait pour elle l'écoulement de son charbon. Par cette voie nouvelle, il parviendrait aux usines de Ponest avec un fret inférieur de 30 à 40 cents par tonne sur le fret actuel.

Cette question est référée au comité des Transports.

Les lettres de voiture de l'Intercolonial.—M. Larivière a également attiré l'attention de la Chambre sur le fait que l'Intercolonial, propriété du gouvernement canadien, continue à stipuler dans ses lettres de voiture des clauses différentes de celles qui ont été rendues obligatoires depuis le 1er octobre, par la Commission des Chemins de fer, pour tous les chemins de fer soumis à la loi. Comme on le sait, cette loi ne s'étend pas à l'Intercolonial mais on regrette, dit-il, que cette compagnie ne fournisse pas au commerce les clauses reconnues équitables par la Commission des chemins de fer. Cette question est également référée au comité des Transports.

L'augmentation de la police provinciale.—M. H. Laporte rappelant les suggestions faites par la Chambre en ces derniers temps à ce sujet, signale combien les vues de la Chambre se trouvent confirmées par les tristes événements survenus à St. Aimé par le brigandage commis dans les édifices d'une des succursales d'une banque qui n'avait pas encore souffert de ces rapines. Il est heureux de constater que la presse et les autorités policières de la Province ont pris un grand intérêt à la question. Il termine en priant le président de la Chambre de lui donner son attention et de communiquer à ce sujet avec l'Hon. Procureur Général pour en obtenir les mesures qu'il croira les plus efficaces pour la protection de la propriété et de la vie de nos concitoyens en charge de nos institutions financières, comme du public en général.

Le Dr Brisson appuie l'avis de M. Laporte en suggérant toutefois que les localités visitées par les malfaiteurs devraient aussi ne pas négliger diverses précautions de prudence d'ailleurs élémentaires, telles que l'ancienne pratique de sonner le tocsin pour donner l'alarme et l'éveil général, et aussi l'installation de moyens de communications téléphoniques secrètes dans des pièces autres que celles où peuvent se trouver les coffres-forts ou bureaux contenant les valeurs susceptibles d'être convoitées par les malfaiteurs.

Le président de la Chambre charge le secrétaire de voir à s'informer auprès de l'Hon. Premier Ministre, de l'heure à laquelle il sera prêt à recevoir une délégation des officiers et anciens présidents de cette Chambre à ce sujet.

Feu M. David Ouimet.—Sur motion de M. D. Masson, est adoptée à l'occasion du décès de ce membre estimé de notre Chambre, une résolution de condoléances dont copie sera transmise à la famille du regretté défunt.

Présentation de candidatures.—Est ensuite autorisé l'affichage réglementaire d'un certain nombre de candidatures pour admissions à être faites le 3 novembre alors prochain.

Ajournement.

RAPPORT SOMMAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Séance du mercredi, 3 novembre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient présents: MM. A. V. Roy, 1er vice-président; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; Joseph Fortier, trésorier; A. N. Brodeur, W. U. Boivin, C. H. Catelli, Joseph Contant J. C. G. Contant, Arm. Chaput, J. A. Beaudry, J. T. Armand, J. B. M. Dufresne, A. J. de Bray, Athélème Duquette, A. H. Hardy, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, E. D. Marceau, Alex. Machéras, O. S. Perrault, A. P. Simar, Alex. Clément et F. Bourbonnière, secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre dernier est lu et adopté.

Courrier.—Un accusé de réception de l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, quant à trois rapports adoptés par notre Chambre au sujet de la nécessité d'une loi de faillite,—des colis postaux et des charges spéciales imposées aux ports de Montréal et de Québec par les compagnies de navigation océaniques pour la livraison du fret destiné à ces deux villes.

Un accusé de réception du Conseil de ville accompagnant l'envoi d'un projet de règlement au sujet du transport du fret par la Montreal Street Railway Co., référé au comité des Transports.

Une lettre de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe demandant des informations sur la loi et le règlement de la fermeture à bonne heure de la cité de Montréal. Le secrétaire est chargé d'y répondre.

Lettres de voiture de l'Intercolonial.—Lecture est donnée d'un rapport du comité des Transports à ce sujet dont le texte est donné au bulletin de novembre courant.

Ce rapport est adopté à l'unanimité sur proposition de M. C. H. Catelli, appuyé par M. A. V. Roy.

Avis de proposition de divers amendements aux règlements de la Chambre. M. A. N. Brodeur donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée générale à être tenue le 1er décembre prochain des amendements suivants, savoir:

L'article 15 (Cédule A.) qui se lit comme suit:

(a) Le troisième mercredi qui précèdera le jour fixé pour les élections, il sera tenu une assemblée générale spéciale à laquelle sera déposée sur la table, pour communication à ceux des membres de la Chambre qui le désire-

raient, une liste des présences requises par l'article 35 des présents règlements et où il sera fait choix, sur propositions écrites remises entre les mains du secrétaire, des candidats qualifiés à faire partie du conseil.

Ces propositions seront signées séparément pour le président, les vice-présidents, le trésorier et le secrétaire, par au moins six membres qualifiés et pour les autres membres du conseil, par au moins quatre membres qualifiés. Elles seront affichées dans la salle des délibérations jusqu'au deuxième mercredi de février, jour de l'assemblée annuelle.

Est amendé de la manière suivante en ajoutant ce qui suit :

"Ne seront pas éligibles, membres du conseil, les conseillers n'ayant assisté à aucune séance régulière de la Chambre durant leur terme d'office.

Le même article 15 (Cédule B.) qui se lit comme suit :

(b) S'il n'y a qu'un seul candidat à une charge d'officier de la Chambre, il sera déclaré élu par acclamation, séance tenante.

Est amendé de la manière suivante en ajoutant ce qui suit :

S'il y a contestation pour les charges d'officiers, le candidat ayant reçu la majorité des votes sera déclaré élu, et les autres candidats seront considérés comme ayant été mis nomination comme membres du conseil, s'ils ne sont pas déjà membres du conseil, et les votes reçus par tels candidats à la charge d'officier, seront comptés de la même manière que ceux des membres du conseil et ils seront déclarés élus membres du conseil, s'ils ont obtenu les votes nécessaires.

Absences.

L'article 25 qui se lit comme suit :

Tout membre du conseil qui n'assistera pas aux assemblées durant six mois consécutifs, sans avoir obtenu un congé, pourra être remplacé sur la demande d'un membre de la chambre. Son remplacement sera fait par le conseil S. R. C. 1906, ch. 124, section 13.

Est amendé de la manière suivante en le remplaçant par la disposition suivante :

Tout membre du conseil qui n'assistera pas aux assemblées durant six mois consécutifs, sans avoir obtenu un congé, devra être remplacé. Le secrétaire devra en informer ou notifier le conseil à une séance régulière, et alors son remplacement sera fait par le conseil.

Les succursales de banques dans les villages ou les épargnes suffiraient pour leur établissement, si les bureaux de poste cessaient d'avoir la faculté concurrente de recevoir des dépôts en payant aux déposants un taux égal d'intérêt.—Mr. E. D. Marceau demande à la chambre de mettre à l'étude l'opportunité qu'il y aurait de favoriser l'établissement de succursales de banques dans les localités

rurales, en priant le gouvernement de ne plus continuer à recevoir dans ses bureaux de poste, des dépôts du public, là où l'épargne pourrait suffire pour permettre l'établissement d'une succursale de banque. Les banques offrent actuellement toutes les garanties désirables pour la sécurité des dépôts, et des mesures de ce genre aideraient les avances au commerce au moyen des dépôts reçus par les banques et faciliteraient grandement les transactions par traites ou autrement entre les villes et la campagne.

Cette question est référée au comité de Législation.

La loi des Rabais Secrets ou commissions illicites.—M. A. H. Hardy exprime le désir de voir la Chambre contribuer à donner toute la publicité voulue à la loi fédérale de 1908, inspirée de la loi impériale du 4 août 1906. Le commerce anglais est tellement satisfait de cette loi qu'une ligue s'est formée pour veiller à sa bonne application. Cette ligue ne se borne pas à surveiller les malversations des fonctionnaires publics, mais encore recherche les profits illicites réalisés par les employés vis-à-vis de leurs employeurs tant en faisant des conventions avec les clients que de toute autre manière.

Par les résultats qu'elle a su obtenir, la nouvelle ligue a reçu l'appui chaleureux de toutes les organisations commerciales d'Angleterre.

Un commentaire spécial de cette question sera publié dans un prochain numéro du bulletin.

Admission de nouveaux membres.—Sont ensuite admises membres de cette Chambre, les personnes dont les noms sont mentionnés au bulletin de novembre.

Ajournement.

NOS PROCHAINS DINERS-CAUSERIES.

Les prochains dîners-causeries auront lieu les 12 janvier, 2 février et 6 avril prochains.

Ceux qui désireraient se joindre aux souscripteurs sont priés d'en prévenir le secrétaire de la Chambre, aussitôt que possible.

CANDIDATURES DE NOUVEAUX MEMBRES A ETRE PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE PROCHAIN.

M. Bastien, F. de S., avocat, 76, St. Jacques, présenté par M. O. S. Perrault.

M. Deschamps, F. R., évaluateur en douane, par M. O. S. Perrault.

M. Godbout, J. A. D., pharmacien, coin Graig et Bonsecours, par M. J. C. G. Contant.

M. Masson Raymond, statuaire, 76, St. Jacques, par M. O. S. Perrault.

M. Ménard, P. M., voyageur de commerce, 900, St. Antoine, par M. O. S. Perrault.

M. Parent, J. E., agent de publicité, "La Presse", par M. W. U. Boivin.

M. Dumond, A., bourgeois, 145, City Concellor, par M. A. V. Roy.